

Autisme et TSA



Rapport d'activités

Janvier 2024

Rédacteurs :

- Amélie GALLOIS, cadre pédagogique et coordinatrice de la filière Autisme et TSA
- Aude FREAL, formatrice sur la filière Autisme et TSA
- Lucie GOUMY, assistante pédagogique de la filière Autisme et TSA

Table des matières

Préalable.....	2
I. Contexte général.....	3
II La formation en intra-établissement : une réponse de formation personnalisée à la demande.	4
III Le Certificat National d’Intervention en Autisme.....	5
3.1 Deux promotions certifiées en 2023	5
3.1.1 La promotion 3 de l’Association le Bois l’Abbesse	5
3.1.2 La promotion 4 IRTS CA	7
3.2 Une équipe d’intervenants experts.....	10
3.3 La formation pratique	11
3.4 Certification	11
3.5 Une nouvelle promotion en cours dans l’attente de la décision de renouvellement par le GNCRA12	
3.5.1 Un audit de mi-parcours et l’accompagnement par le GNCRA.....	12
3.5.2 Promotion 5 IRTS Champagne Ardenne	13
IV La délivrance du certificat “Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l’autisme” avec la convention UNAFORIS.....	14
V Le projet d’analyse des pratiques professionnelles du FAMA Murielle Renard	14
VII Participation aux travaux nationaux sur la formation initiale en travail social.....	15
VIII Perspectives pour 2024.....	16
CONCLUSION	16

Préalable

Depuis 1999, l'IRTS CA est engagé auprès des établissements et des professionnels intervenants dans le champ de l'autisme pour répondre aux besoins des structures, des professionnels, des publics et des familles. Plusieurs activités sont menées pour comprendre les spécificités de fonctionnement de l'autisme et se former à l'accompagnement des personnes avec autisme et TSA :

- ▶ Des formations courtes en intra-établissement.
- ▶ Des ateliers d'analyse de la pratique.
- ▶ Des Modules d'Approfondissement Professionnel (MAP) « Autisme et TSA » pouvant se décliner sur divers sujets.
- ▶ Des journées thématiques avec l'intervention de spécialistes, de professionnels, des familles et des personnes avec autisme/TSA.
- ▶ Le certificat national d'intervention autisme (CNIA)
- ▶ Le Certificat UNAFORIS « intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme »

Fort de son expérience, l'IRTS CA a développé une réelle expertise sur le sujet de l'autisme entouré d'une équipe pédagogique spécialisée composée de différents professionnels (formateurs spécialisés avec une expérience de terrain, médecin Centre de Diagnostic et d'évaluation, médecins spécialistes en neurosciences, psychomotriciens spécialisés dans la sensorialité, orthophoniste, cadres d'équipes intervenants auprès de personnes avec autisme, familles, représentant de l'éducation nationale, membre d'associations de loisirs...) et d'un réseau partenarial stable.

Cette année 2023 a été marquée par l'audit de suivi par le GNCRA du CNIA et la fin d'habilitation UNAFORIS auprès de France Compétences. L'année 2024 s'annonce comme une année de renouvellement de l'ensemble des certifications et donc une année de transition

En fin d'année 2023, l'IRTS CA a obtenu le marché ANFH sur de la sensibilisation à l'autisme sur le territoire en s'associant avec deux autres Etablissements de Formation, l'ESEIS et l'IRTS Haut de France qui chacun interviendront sur leur territoire.

De plus, il est à noter une réorganisation sur la filière au niveau de l'assistante de formation, Madame Elodie BOIJOUX sur la partie formation continue : modules d'approfondissement professionnel, action de conseils laisse ses missions spécifiques à l'autisme à Madame GOUMY Lucie déjà assistante sur la certification UNAFORIS et CNIA

Enfin, Isabelle HOUPY prenant d'autres fonctions à l'IRTS a quitté la filière en mai et a été remplacée en septembre par Madame Aude FREAL

I. Contexte général

Au lendemain de la Stratégie Nationale pour l'Autisme (4ème plan autisme) 2018-2022, l'IRTS CA a souhaité étendre son offre de formation au-delà des travailleurs sociaux. Tout professionnel ou aidant familial et plus largement toute personne exerçant de près ou de loin auprès de personnes avec autisme doit pouvoir être informée et sensibilisée sur le fonctionnement et les spécificités de l'autisme afin d'assurer un accueil et un accompagnement adapté. Il s'agit, notamment, des professions du secteur médical, sanitaire, de la petite enfance, de l'éducation, du médico-social et du social. Pour cela, un projet de certification a été déposé en octobre 2020 et a été habilité le 20 janvier 2021 par le Groupement National des Centres de Ressources Autisme.

Dans le même temps, UNAFORIS a réuni l'ensemble des organismes de formation proposant des actions de formation liées à l'autisme pour des temps de travail consacrés à la certification de la formation autisme. Ce travail de réseau a abouti au dépôt du dossier de certification "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme" pour inscription au Répertoire Spécifique auprès de France Compétences.

C'est ainsi que les premières certifications ont été délivrées en 2022 pour 2 promotions.

La filière dispose également d'un pôle de soutien aux établissements et services et propose dans son offre de formation des modules de sensibilisation, des modules thématiques à la demande et de l'analyse des pratiques professionnelles qui toutes ont été sollicitées sur l'année 2023.

Enfin l'année 2023 a été marquée par l'audit de mi-parcours pour le CNIA qui a demandé à la filière de formaliser un plan d'amélioration continue suite aux éléments demandés dans le cadre de l'audit.

II La formation en intra-établissement : une réponse de formation personnalisée à la demande.

La formation intra-établissement est une formation courte faisant suite à la demande d'un ou plusieurs établissements du secteur social et médico-social. Equipée d'un bagage d'outils méthodologiques et d'une expertise professionnelle, l'IRTS CA intervient au sein des établissements et des équipes pour répondre à leurs besoins en proposant un projet de formation sur mesure, lié à un thème ou à des questions précises. Durant l'année 2023, trois formations en intra-établissement se sont déroulées.

- La première pour l'entreprise Domino CARE qui a demandé un module de sensibilisation d'1 journée. Le groupe était composé de 15 apprenants issus du service de Domino Care et intervenant régulièrement auprès des personnes avec TSA. Cette formation doit se poursuivre sur 2024 pour un total de 4 journées pour 4 groupes différents.
- La seconde pour l'IME l'Eveil de Cormontreuil (51) qui a demandé sous le format conférence 2 demi-journées de sensibilisation à l'ensemble de ses salariés. Ce groupe était composé de 50 apprenants.
- Un troisième groupe de la ville de Châlons en Champagne à la demande de Brigitte JEANSON. Aude Fréal est intervenue pour un groupe de 12 apprenants sur 2 journées. Une première journée centrée sur le handicap et une deuxième spécifique aux troubles du spectre de l'autisme. Cette formation est reconduite en 2024 pour deux autres groupes.

Tous ces modules de sensibilisation sont coordonnés par Amélie GALLOIS et Lucie GOUMY qui a remplacé pour la partie autisme Elodie BOIJOUX. Les modules sont dispensés Aude FREAL Madame GALLOIS. Les vacataires n'ont pas été sollicités pour ces actions de formation.

- Lors de l'année 2023, la filière a travaillé sur un nouveau projet de formation en association avec l'ESEIS de Strasbourg et l'IRTS Haut de France pour répondre à un appel d'offre de l'ANFH concernant des modules de formation de sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme de 2 jours sur les territoires des régions Grand Est et Hauts de France. L'IRTSCA a fourni pour l'appel à projet les supports de modules de formation déjà utilisés pour ce format. L'ESEIS est le porteur administratif du projet. L'ESEIS a confirmé en décembre que le projet avait été retenu par l'ANFH

Nous sommes en attente des premières dates sur les territoires dans lesquels nous devons intervenir à savoir : la Marne, Les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse et peut-être un bout de l'Aisne en fonction du territoire ciblé (Sud ou Nord)

III Le Certificat National d'Intervention en Autisme

3.1 Deux promotions certifiées en 2023

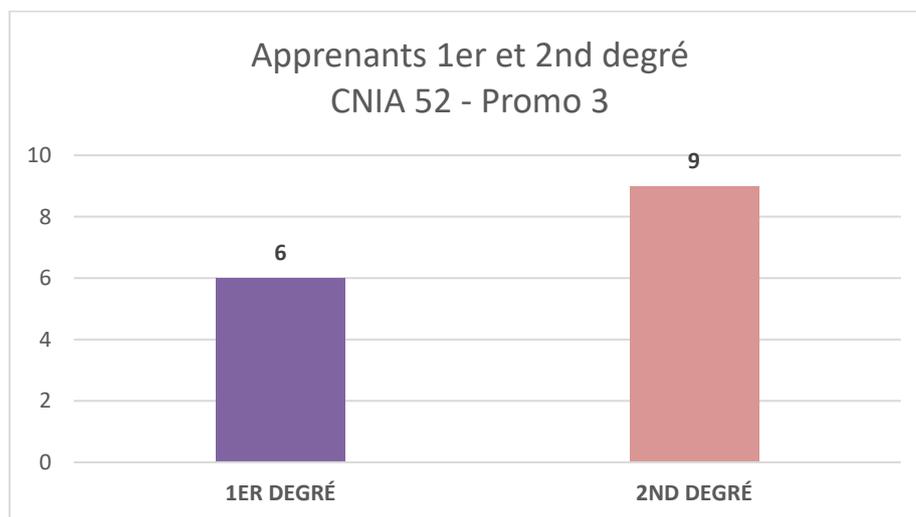
3.1.1 La promotion 3 de l'Association le Bois l'Abbesse

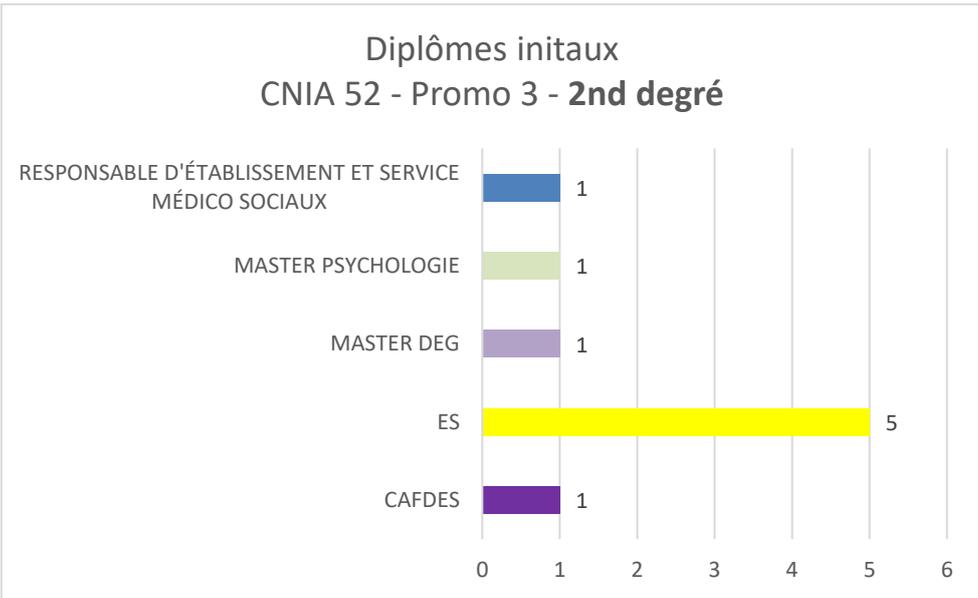
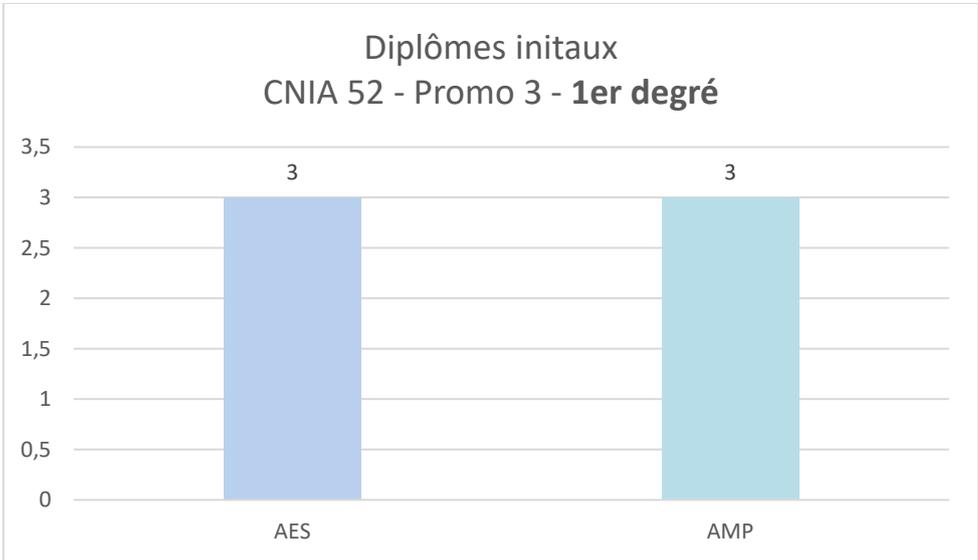
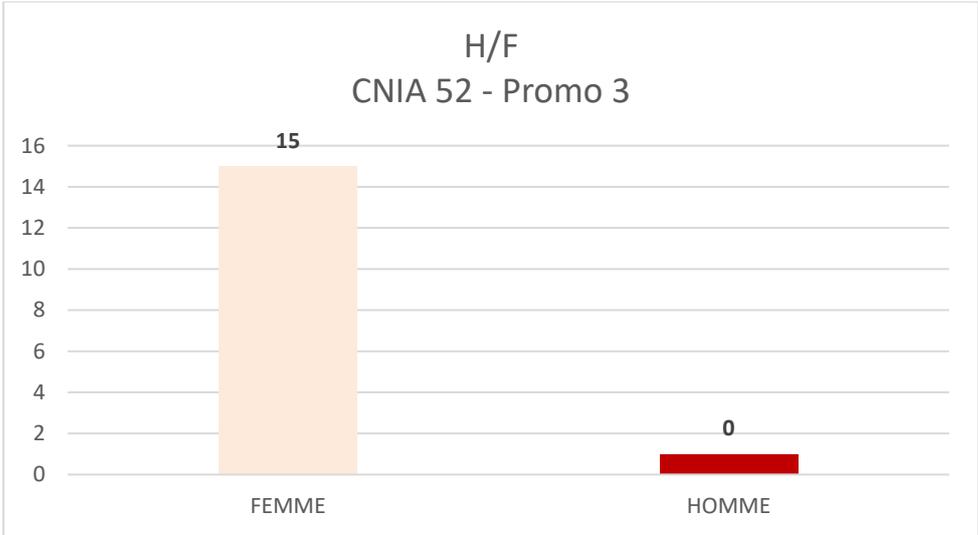
La promotion 3 de l'Association le Bois l'Abbesse a débuté sa formation au dernier trimestre de l'année 2022. Le projet de formation a été construit de sorte que le fonctionnement de l'association ne soit pas paralysé par la formation représentant 175 heures de formation théorique et 140 heures de formation pratique. Le calendrier de formation s'est donc échelonné sur 15 mois à raison de 3 à 4 jours de formation théorique par mois et une amplitude de réalisation du stage sur 5 mois sans regroupement théorique.

La promotion a débuté avec 15 salariés tous issus des différents établissements et services de l'Association. Une directrice et 3 chefs de service faisaient partie de la promotion. Les autres salariés sont des personnels de niveaux 3 à 6. La formation s'est déroulée dans l'enceinte des locaux de l'Association pour 22 journées et pour 3 journées en commun avec la promotion 4 IRTS dans les locaux de l'IRTS.

Lors de cette session, une modification de programmation a eu lieu pour le module 4 sur les aspects sensoriels, la santé et la sexualité. Dorine Ragot et Nicolas Lallement ont été choisis pour remplacer Cathy LEBOEUF sur la journée santé au quotidien. Ce changement a permis de travailler un aspect plus concret pour l'habitué aux soins des personnes avec TSA. Le groupe a fait un retour très positif de cette intervention

Le détail du profil des apprenants est exposé dans les graphiques ci-dessous :





3.1.2 La promotion 4 IRTS CA

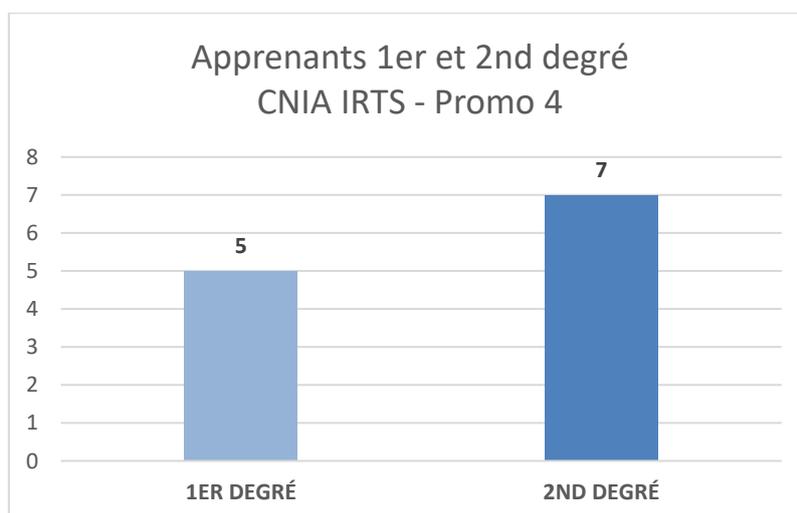
La promotion CNIA IRTS Promotion 4 comptait 12 apprenants (voir graphiques ci-dessous) issus de 4 départements d'origine (Ardennes Aube Marne et Meuse). Deux employeurs de la région ont demandé la certification pour 2 de leurs salariés. Ces employeurs sont régulièrement impliqués dans la formation de leur salarié sur le CNIA ou avant la spécialisation. La promotion comptait 2 aidants familiaux (dont 1 demandeur d'emploi et une assistante familiale), 1 cadre (chef de service), des éducateurs spécialisés, des moniteurs-éducateurs, des accompagnants éducatifs et sociaux. Cette diversité de profils a été remarquée dans les échanges avec les intervenants et dans la vie de la promotion et conforte l'équipe de la filière autisme et TSA à associer les apprenants de premier et second degré dans les promotions.

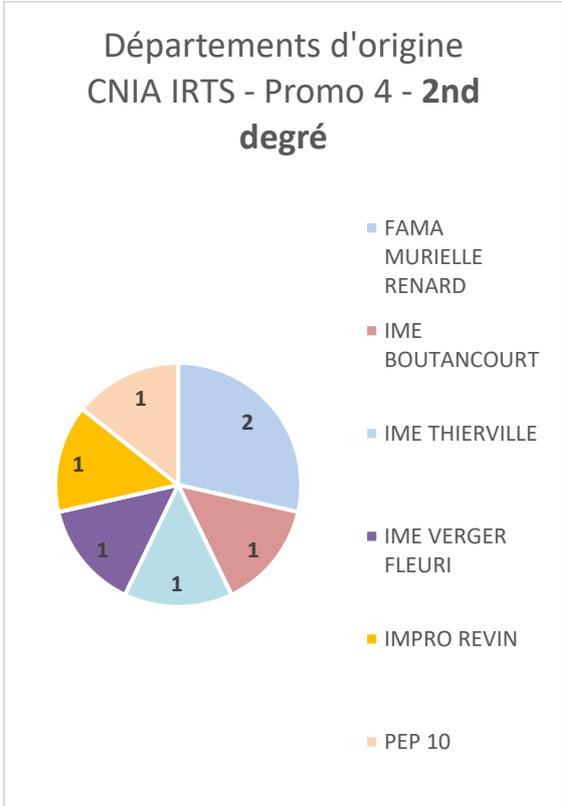
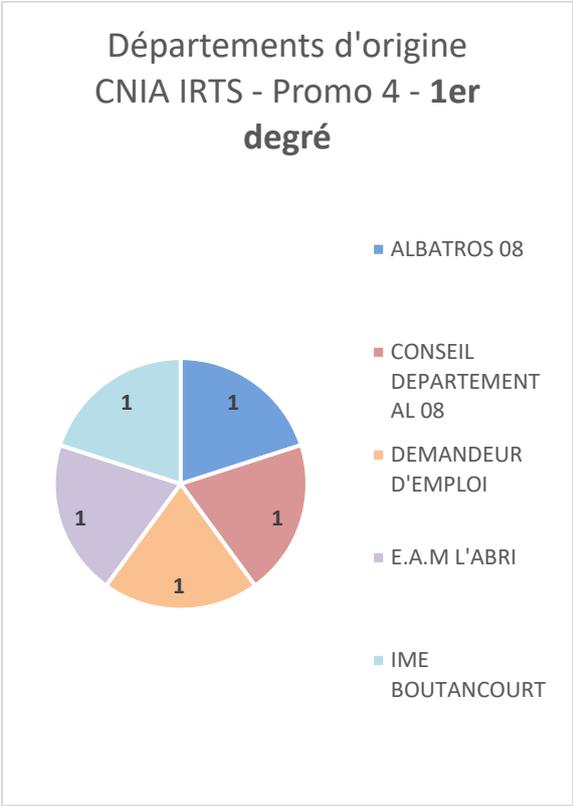
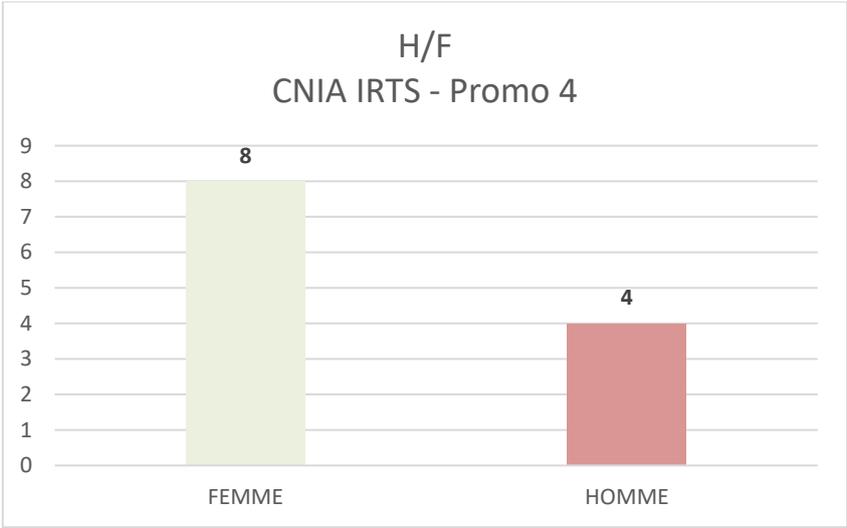
Pour cette promotion et la session N°4, la filière a organisé 2 journées d'études tables rondes communes à la promotion 3 sur le module 7 autour du projet personnalisé. Comme les années précédentes, une première journée centrée sur l'inclusion et la notion de parcours a été organisée. Une seconde journée, ouverte sur l'extérieure a été créée autour de l'autodétermination des personnes avec TSA. La journée a permis d'accueillir des personnes extérieures professionnelles, des référents professionnels, des aidants. La journée a été riche d'échanges et sera reconduite en 2024.

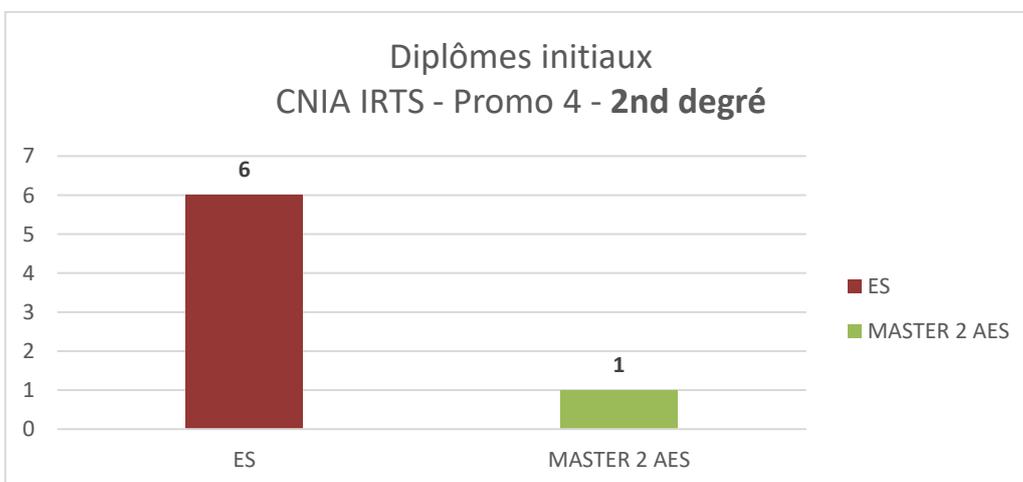
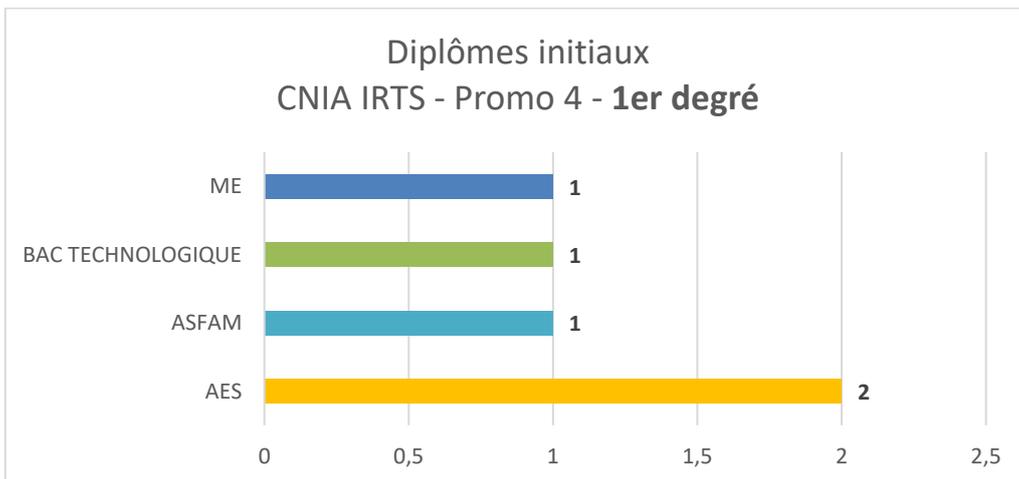
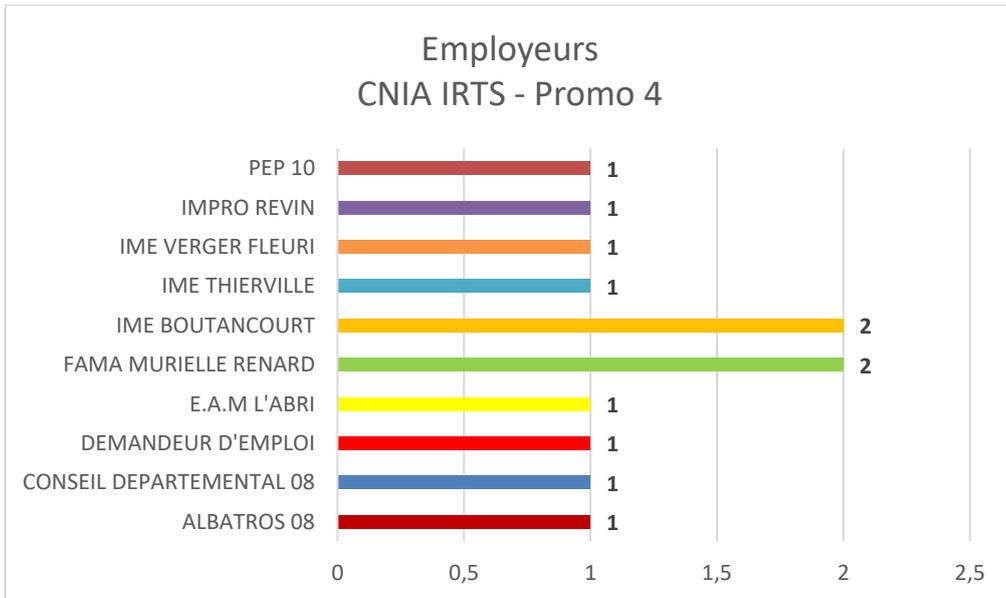
Cette promotion a notamment subi le départ de la filière d'Isabelle HOUPY pendant la période de production de l'écrit de certification. Aude FREAL et Christine GROUZELLE ont assuré l'intérim et la certification pour cette promotion en remplacement d'Isabelle HOUPY sous la supervision d'Amélie GALLOIS

Toutefois l'accompagnement à la certification et les résultats obtenus ont été tout à fait remarquables.

Le détail des profils des apprenants est exposé dans les graphiques ci-dessous :

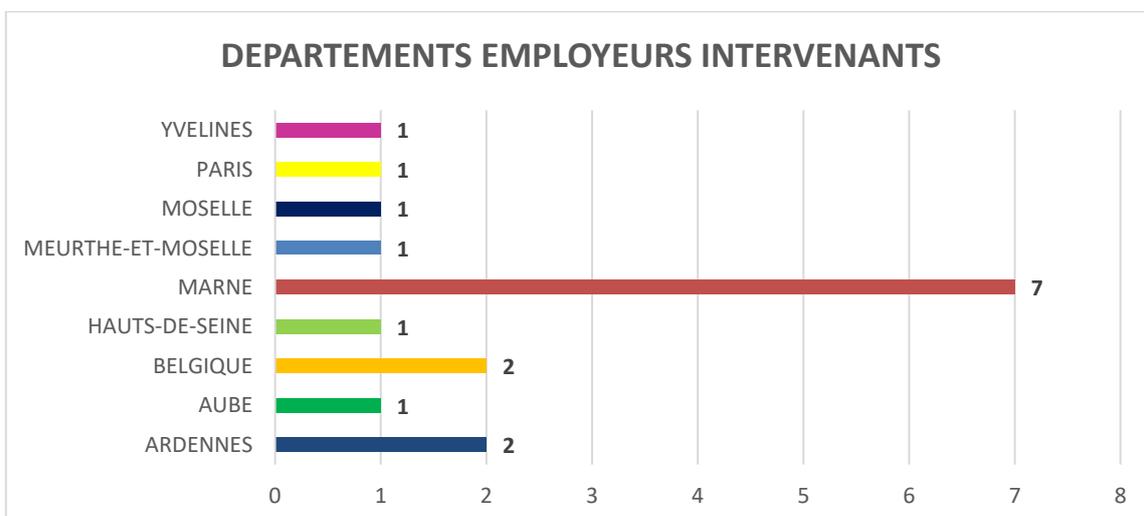
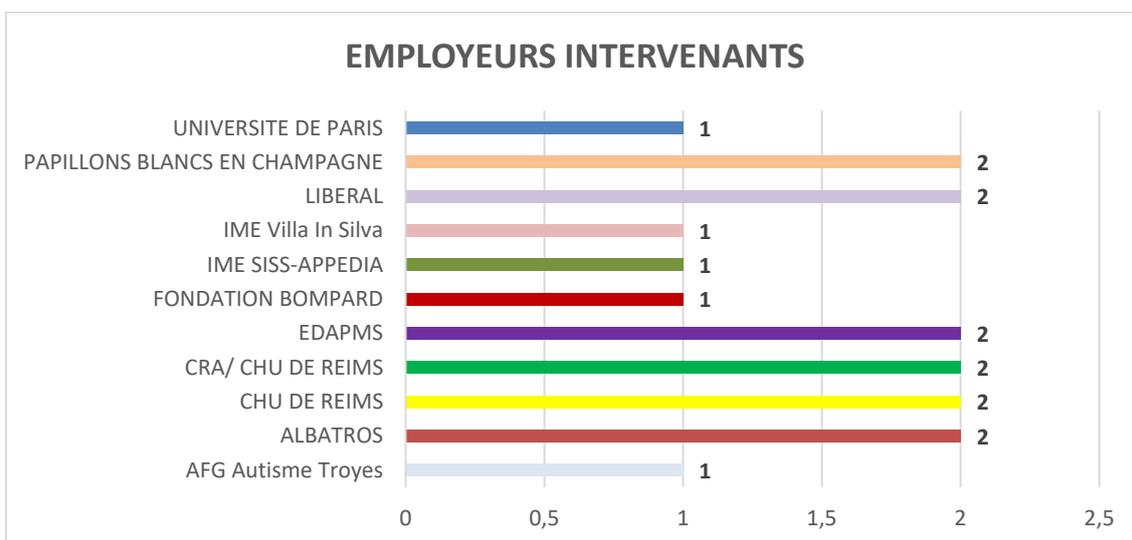
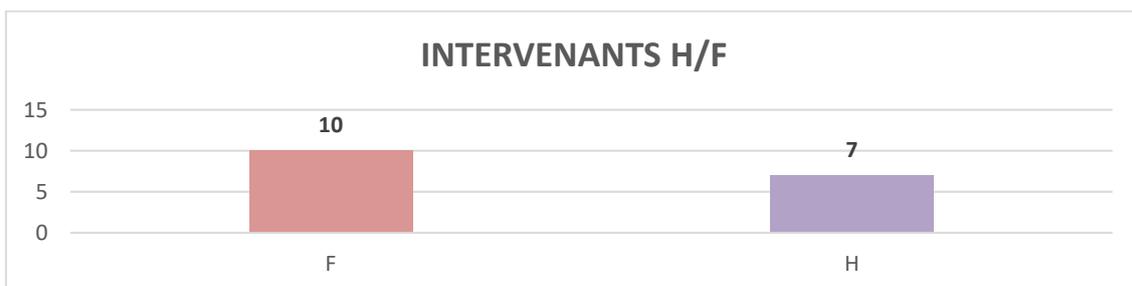






3.2 Une équipe d'intervenants experts

L'IRTS CA s'est associé de longues dates avec des intervenants experts autour de la thématique des troubles du spectre de l'autisme. Cette équipe a été renouvelée et étoffée pour répondre aux nouvelles exigences de certifications. Une diversité des profils métiers est à remarquer : on compte ainsi 4 éducatrices spécialisées, 3 psychologues ou neuropsychologue, 1 psychomotricienne, 2 directeurs, 1 directeur de transition (formateur consultant), 2 directeurs adjoints, 1 directrice éducative, 1 chef de service, 1 orthophoniste, et 1 professeur universitaire parmi les intervenants. Vous trouverez ci-dessous le profil des intervenants de la filière en 2023 :



3.3 La formation pratique

Tous ces apports théoriques dispensés par l'équipe pédagogique sont complétés par une formation pratique de 140H. L'enjeu pour l'IRTS CA est de se doter d'un partenariat efficace avec les terrains de sites qualifiants pressentis. C'est pourquoi un travail a été amorcé et reste à mener avec le réseau pour compléter et spécifier les compétences de chaque site qualifiant.

Des réunions de référents professionnels ont été organisées pour communiquer sur les attendus de la certification. Pour permettre la participation du plus grand nombre et au vu des départs en stage étalés sur une période assez longue, 4 réunions ont été organisées pour la promotion 3 et 1 réunion pour la promotion 4. Elles ont eu lieu en visio-conférence et ont permis de faire découvrir la formation à certains terrains professionnels qui ne la connaissaient pas sur le territoire Meurthe et Mosellan, Meusien et Haut-Marnais.

Les apprenants ont pu découvrir une diversité de terrains professionnels et certains ont souhaité réaliser leur expérience hors territoire de l'IRTSCA.

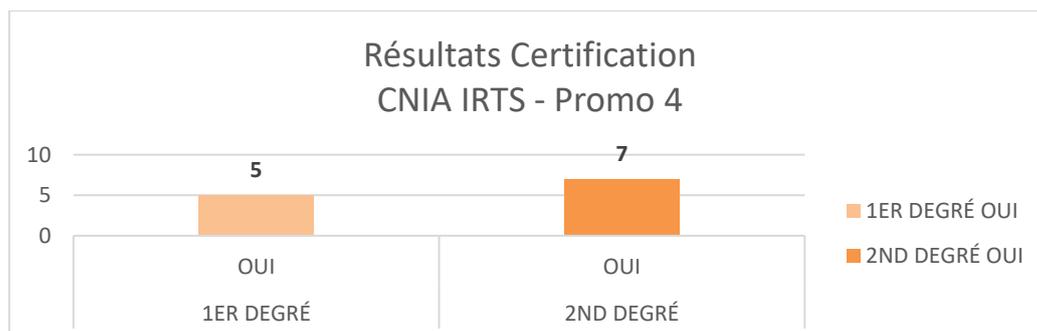
Pour l'Association le Bois l'Abbesse la mise en stage fut complexifiée par le fait que l'Association a fait le choix que les apprenants ne puissent faire de stage dans d'autres établissements de l'Association. Sur le territoire Haut-Marnais, l'Association le Bois l'Abbesse est le site qui accueille le plus de personnes avec TSA dans les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS. L'équipe de la filière a ainsi prospecté sur les territoires meusiens et meurthe-et-mosellans pour trouver des terrains d'accueils pour les apprenants. Parfois sur certains lieux, les apprenants ont pu être en difficulté avec les pratiques observées par les professionnels de certaines structures.

C'est pourquoi depuis cette promotion l'équipe de la filière essaie de travailler et orienter spécifiquement les apprenants vers les référents professionnels qui ont pu suivre le CNIA ou UNAFORIS, vers des intervenants vacataires ou avec des établissements qui ont été visités par la référente de parcours ou la responsable de la formation et qui semblent respecter et mettre en œuvre les RBPP. Ainsi des grilles d'observation des sites ont été créées pour suivre leur qualité d'intervention en lien avec les RBPP et les approches recommandées.

3.4 Certification

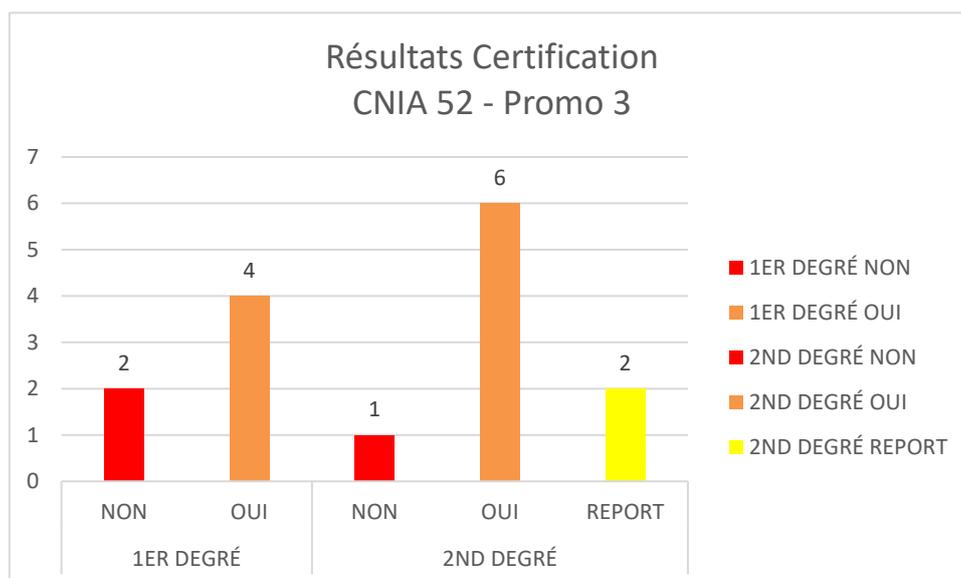
2 certifications au CNIA ont été organisées sur l'année 2023. La première s'est déroulée en juillet 2023 pour la promotion 4 IRTS. Sur 12 apprenants inscrits, 12 se sont présentés. Tous ont été reçus à la certification.

De belles moyennes de certification ont été enregistrées. La moyenne pour cette promotion est de 13.5/20 pour le 1er degré et de 15.12/20 pour les 2nd degré.



La seconde certification organisée en décembre 2023 comptait 13 inscrits. Dans la promotion de l'Association le Bois l'Abbesse, on dénombrait 15 inscrits. Deux personnes ont souhaité reporter leur certification. Sur les 13 apprenants présentés, 9 ont obtenu la certification, 3 personnes ont été ajournées (cf. graphique). Il est à noter après analyse de la situation pour cette promotion la difficulté pour les salariés de s'engager dans la démarche de certification et non dans une démarche de formation.

La moyenne des notes obtenues à la certification s'en ressent : la majeure (2nd degré) obtient la moyenne de 17.33/20 et la moyenne de la promotion du 1^{er} degré est de 9.90/20 (2 ajournées) et pour le 2nd degré est de 13.68/20 (1 ajournée)



3.5 Une nouvelle promotion en cours dans l'attente de la décision de renouvellement par le GNCRA

3.5.1 Un audit de mi-parcours et l'accompagnement par le GNCRA

Après l'obtention de l'habilitation par le GNCRA à délivrer le CNIA en janvier 2021, un audit était prévu à mi-parcours soit initialement à la rentrée 2022. Suite aux départs d'une partie de l'équipe du GNCRA, l'IRTSCA est resté sans interlocuteur pendant près d'un an. Cela a eu pour conséquences de retarder l'audit de mi-parcours à avril 2023. Il est ainsi noté l'implication de toute l'équipe pour réunir l'ensemble des pièces demandées sur une période de moins d'un mois.

De plus, lorsque le GNCRA s'est aperçu qu'il n'était pas en mesure de traiter cet audit dans des temps acceptables, il nous a adressé un courrier nous informant le décalage du renouvellement de l'habilitation à juin 2024. Ainsi la fin de l'habilitation initialement prévue à janvier 2024, il était annoncé auprès de nos partenaires une ouverture en février 2024 de la promotion 5, une fois que la promotion 3 aurait été diplômée.

Ce changement a entraîné l'IRTS à prendre une décision : ouvrir la promotion 5 avec plusieurs mois d'avance à l'automne 2023 pour permettre une certification au 17 juin 2024 date butoir avant la fin d'habilitation. La décision a été prise avec comme principe d'afficher l'IRTSCA comme un acteur de la formation dans le champ des TSA même si le nombre d'apprenants n'est pas satisfaisant. A fin

décembre 2023, l'IRTS n'a pas eu connaissance des résultats de l'audit et ne connaît pas les points à travailler.

Suite aux nombreux éléments demandés pour l'audit de mi-parcours, la filière a engagé une formalisation de la démarche d'amélioration continue sur 3 aspects :

- Sur l'aspect des intervenants, l'IRTSCA poursuit sa procédure concernant la demande systématique avant l'intervention de demander en plus des pièces administratives requises (bulletin de situation, RIB à jour...) un CV mis à jour.
- Lors du comité de suivi pédagogique de juin 2023, un point a été fait pour travailler de nouveau sur la coordination inter-modules notamment avec l'arrivée sur la filière de Nicolas Dollion, Christelle Declercq, Nicolas Lallement et Dorine Ragot. Ainsi les attendus et contenus des modules 1, 2 et 4 ont été précisés pour éviter les doublons observés entre les intervenants et ne faire qu'un bref rappel et lien sur certains contenus.
- Enfin une demande très appuyée de suivi des sites accueillant les stages a été formalisée dans l'audit. Il a été demandé de fournir les outils issus de la Loi 2002-2, les CV des référents professionnels notamment. La responsable de la filière a ainsi contacté l'ensemble des terrains pour récupérer ces éléments. Il est à noter une difficulté à recueillir ces données particulièrement les CV des référents professionnels qui ne sont pas à jour quand les référents sont présents depuis de nombreuses années sur les terrains et se sont formés depuis.

De ce fait, dans le plan d'amélioration continue, l'IRTSCA a fait le choix de positionner l'équipe de la filière pour s'assurer de la qualité des terrains. Aude Fréal et Amélie Gallois étant toutes deux formées aux approches recommandées profitent des visites de stage des apprenants sur leur deuxième filière respective ou des journées réseaux pour visiter les terrains et renseigner la grille d'observation des terrains.

Lors des réunions de référents professionnels, le tour virtuel de table permet aux référents professionnels de se présenter et de récupérer des informations concernant leur terrain en attendant une future visite sur site. Ce travail de vérification est essentiel pour le suivi de la qualité des terrains notamment avec le turn-over observé dans les équipes actuellement.

3.5.2 Promotion 5 IRTS Champagne Ardenne

La promotion 5 IRTS Champagne Ardenne compte 8 apprenants : 3 apprenants en 1^{er} degré et 5 en 2nd degré. La formation a débuté en octobre 2023. La certification est programmée le 17 juin 2024 en conformité avec le point 3.5.1. L'amplitude de la formation n'est pas impactée par cette modification de calendrier. Il n'a pas été possible d'ouvrir cette promotion aux apprenants UNAFORIS la convention et l'habilitation auprès de France Compétences prenant fin en décembre 2023.

Pour cette promotion les modules 1 et 2 ont été revus suite aux retours des précédentes promotions et le départ de la région du Docteur NOVO. Ainsi la filière a fait appel au laboratoire de psychologie et neurosciences de l'Université Reims Champagne qui travaille sur le projet Com-In avec l'IRTS CA. Ainsi Nicolas DOLLION et Christelle DECLERCQ ont animé le module 1 et la journée théorique du module 2 pour lequel l'intervention par Coralie AUDIBERT n'était pas satisfaisante en termes de pédagogie interactive. Lors des bilans des 3 promotions, l'équipe accompagnant la certification s'est rendu compte que les contenus pédagogiques n'étaient pas assimilés non pas par manque de contenus dispensés mais par le manque pédagogique de l'intervenante ce que l'équipe a pu constater lors de la deuxième intervention en assistant au cours. La démarche de recrutement a pris presque 2 ans pour trouver des intervenants compétents dans le fonctionnement cognitif des personnes avec TSA.

IV La délivrance du certificat “Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l’autisme” avec la convention UNAFORIS

La certification est indépendante de l’IRTS CA et est à organiser avec UNAFORIS. La responsable de la formation a participé ainsi aux réunions de groupe de travail pilotées par UNAFORIS.

Pour l’année 2023, 5 candidats de l’Association le Bois l’Abbesse ont débuté la certification mais seulement 1 est allée au bout de la certification. Suite à des mésententes avec le service Ressource Humaine de l’association, les autres candidats ont fait le choix d’arrêter le processus. Cette candidate avait dans un premier temps reçu la formation à la labellisation. La certification UNAFORIS a été réalisée le 4 décembre 2023 en même temps que la promotion 3 mais sur un jury spécifique. Elle a pu bénéficier d’un parcours de formation à la carte sur les modules du CNIA dispensés sur leur établissement et a reçu un accompagnement de 20.5 heures pour préparer la certification. Elle a obtenu la certification avec les félicitations du jury.

Il est à noter la complexité d’obtention de certificat au regard des attendus du référentiel. En effet l’ensemble des compétences attendues doit être validé contrairement au CNIA où il s’agit d’une moyenne des notes obtenues.

2 candidates ont également été accompagnées pendant la promotion 4 du CNIA. Elles ont toutes deux bénéficié d’un parcours de formation à la carte. L’une d’elle est intervenante vacataire pour la filière et la seconde avait bénéficié de la formation labellisée mais n’avait pas pu aller au bout de la formation (la dernière) pour cause d’accident de travail. Nous lui avons alors proposé de revenir sur la formation UNAFORIS ce qu’elle a fait en 2023. Elles ont toutes deux obtenu leur certification UNAFORIS avec les félicitations du jury. Il est à noter que l’apprenante ayant bénéficié de la formation labellisée a trouvé dans les contenus une grande montée en connaissances et compétences dans le CNIA.

V Le projet d’analyse des pratiques professionnelles du FAMA Murielle Renard

L’Association des Papillons Blancs en Champagne à travers le FAMA Murielle Renard a fait confiance à l’IRTS CA pour lancer un projet d’analyse de pratiques professionnelles au sein de l’établissement. Le partenariat avec le FAMA Murielle Renard a notamment débuté grâce à l’action de formation au CNIA puisque les 5 membres de l’équipe mobile d’appui adultes autistes portée conjointement par l’ACPEI et le FAMA ont été formés sur la promotion 2 IRTS CA.

Pour donner suite à une première rencontre avec Mme BROUARD Jennifer, cheffe de service du FAMA Murielle Renard et M. DIOT Jean-Pierre, directeur du FAMA Murielle Renard, en date du 14/06/2022, un constat de différents besoins a été identifié au regard du diagnostic éducatif établi par l’équipe de direction et Madame GALLOIS Amélie, responsable de la filière autisme et TSA à l’IRTS CA. Un binôme de travail réunissant les compétences individuelles de chacun a été constitué entre le coordinateur des actions de conseil, Yannick GUILLAUME et la responsable de la filière Amélie GALLOIS. Le binôme anime ainsi l’action d’analyse de pratiques.

L’action s’est poursuivie sur l’année 2023 et un nouveau projet a été signé en fin d’année 2023 pour reconduire l’action sur 2024.

La démarche engagée ici se veut une démarche globale. Ainsi en supplément de ce projet, l’équipe de direction engage un plan de formation plus généralisé à destination des équipes accompagnantes pour

former/sensibiliser les salariés arrivés récemment aux troubles du spectre de l'autisme. Il est à noter que la volonté de l'équipe de Direction est de tendre vers une qualité d'accompagnement des usagers et de proposer à son personnel tous les leviers d'action qui seront propices à améliorer la prise en charge des personnes avec troubles du spectre de l'autisme.

Une organisation :

- La première phase : une phase de rencontre et de diagnostic (observation) par groupe (1 h par groupe sur une journée.). Les horaires et les journées pour ces séances d'observation ont été définies avec l'équipe de Direction au début de chaque bloc d'analyse.
- La deuxième phase : des séances d'analyse de pratiques pour 3 groupes. (6 séances de 2 h par groupes) puis en grand collectif (2h). Ces séances se déroulent le jeudi ou le vendredi à partir de 14h30

L'ensemble de l'équipe peut bénéficier d'une mise en place d'un temps réflexif régulier pour donner l'occasion d'échanger sur les pratiques et d'amener des éléments de réflexion, puis d'en débattre dans l'intérêt de faire évoluer son professionnalisme et la cohésion de groupe.

L'équipe de direction s'est également rencontrée régulièrement à la fin des blocs (les 3 unités de vie, et les temps de grand collectif).

Au total **62 heures d'intervention** ont été organisées pour cette action qui a débuté le 22 novembre 2022 et s'est poursuivie jusqu'au 08 décembre 2023.

Le projet étant renouvelée en 2024, il a pris en compte l'arrivée d'Aude FREAL sur la filière et une demande de plus grande implication de l'équipe du FAMA sur les moments du partage du quotidien qui sont désormais construits et planifiés avec les équipes des unités du FAMA.

VII Participation aux travaux nationaux sur la formation initiale en travail social

Un groupe de travail au niveau national a été construit pour disséminer les bonnes pratiques et les connaissances actualisées en matière de TSA aux futurs travailleurs sociaux inscrits en formation initiale.

Ce groupe de travail est piloté au niveau national par le Groupement National des Centres de Ressources Autisme (GNCRA), et la Délégation Interministérielle Autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement. Ce groupe de travail réunit UNAFORIS, la Croix Rouge Française en tant que représentants des EFTS et 4 EFTS pilotes dans la formation autisme et reconnus sur le territoire. L'IRTS CA fait ainsi partie de ce groupe de travail et est représentée par la responsable de la filière Autisme et TSA. Des réunions bimensuelles ont été organisées sur l'année 2022 jusqu'à l'été. Depuis l'été 2022 les travaux ont d'abord été suspendus, le temps pour le GNCRA de recruter de nouveaux interlocuteurs (chargé de mission formation et direction). Depuis le recrutement en début d'année 2023 de nouveaux interlocuteurs les réunions n'ont pas repris, le GNCRA étant dans les audits de suivi du CNIA.

L'objectif de ses travaux en cours, outre la rédaction d'un kit pédagogique à destination des formateurs en travail social paru en 2021, est aujourd'hui de disséminer les bonnes pratiques repérées pour uniformiser les apports de formation à destination des futurs travailleurs sociaux.

C'est ainsi que la responsable de la filière et Aude Fréal dispensent les contenus pédagogiques sur les TSA sur l'ensemble des filières initiales pour s'assurer de cette sensibilisation des travailleurs sociaux. Les journées tables rondes du module 7 sont également ouvertes aux apprenants des filières initiales.

VIII Perspectives pour 2024

Outre la certification pour la promotion en cours, les perspectives pour l'année 2024 sont :

- Une formation pour l'ANFH pour des sessions de 2 jours sur l'ensemble du territoire champ-ardennais
- Les résultats de l'audit 2023 pour le CNIA toujours inconnus et qui vont préfigurer du renouvellement de l'habilitation à l'été 2024.
- Le suivi du plan d'amélioration continue avec la poursuite des visites sur les terrains, les réunions de comité de suivi pédagogique et le conseil de perfectionnement pour la coordination.
- La fin d'habilitation de la certification UNAFORIS auprès de France Compétences et la fin de conventionnement entre l'IRTS CA et UNAFORIS pour la certification. Cette fin de conventionnement est l'occasion d'évaluer la plus-value de la certification pour l'IRTS CA et d'envisager un renouvellement nécessaire surtout dans les offres de formation à destination de formation CNIA/ UNAFORIS intra tout en revoyant les tarifs de certification
- Un projet de formation sur plusieurs années concernant une association du territoire sous réserve du renouvellement UNAFORIS et CNIA
- La reconduite du projet d'analyse de pratiques pour le FAMA de Cormontreuil

CONCLUSION

La filière Autisme et TSA a connu une activité dense sur l'année 2023 avec l'accompagnement en file active de 3 promotions au CNIA et de 2 en UNAFORIS qui représentent au total 35 apprenants en CNIA et 7 en certification UNAFORIS. 92 ont été accompagnés dans des modules de sensibilisation.

Le projet d'analyse de pratiques professionnelles au FAMA Murielle Renard représente pour 2023 36 temps d'intervention pour 60 heures.

L'enjeu de la filière est désormais de retrouver ses habilitations pour les certifications UNAFORIS et CNIA et d'œuvrer pour le financement de ces formations par les employeurs de la région en les aidant à trouver l'argumentation pour les financeurs.